

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE LUNDI 29 AOÛT À 19 H AU BUREAU MUNICIPAL.

Après avis de convocation dûment signifié à chacun des membres, sont présents et forment quorum, sous la présidence du maire, Denis Gauthier;

Les conseillers Richard Bourdages, Pierre Sarrazin, Serge-Paul Jean, Danny Roy, Dial Lepage et Stéphane-Alexandre Blais.

Est également présente : Madame Nathalie Arsenault, directrice générale et greffière-trésorière.

2022-08-29-01 Ouverture de la séance

2022-08-29-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du Conseil ont eu copie de l'avis de convocation dans les délais requis;

Il est proposé par le conseiller Stéphane-Alexandre Blais et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté :

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Élaboration des plans et devis pour construction et surveillance partielle des travaux concernant la construction d'un nouveau Centre Plein Air
Octroi du mandat
4. Période de questions
5. Levée de la séance

2022-08-29-03 Élaboration des plans et devis pour construction et surveillance partielle des travaux concernant la construction d'un nouveau Centre Plein Air Octroi du mandat

ATTENDU QUE la programmation de travaux version n°2 soumise dans le cadre du Programme de transfert de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ 2019-2023) a été acceptée le 1^{er} juin 2022 par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation;

ATTENDU QUE la programmation de travaux version n°2 comprend le remplacement du bâtiment actuel du centre Plein Air;

ATTENDU les plans préliminaires réalisés en 2018 par la firme Pierre Bourdages Architecte (PBA);

ATTENDU l'offre de services professionnelle en architecture reçue de PBA pour l'élaboration des plans et devis pour la construction ainsi que la surveillance partielle des travaux concernant la construction d'un nouveau bâtiment au centre Plein Air, et ce, selon les esquisses présentées en 2018;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Richard Bourdages et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) de mandater la firme Pierre Bourdages Architecte (PBA) pour l'élaboration des plans et devis pour la construction ainsi que la surveillance partielle des travaux concernant la construction d'un nouveau bâtiment au centre Plein Air, et ce, selon les esquisses présentées en 2018. Ce mandat est donné selon les termes de la proposition soumise le 12 août 2022, au montant de 57 400 \$, taxes en sus.

2022-08-29-04 Période de questions

Aucune question.

2022-08-29-05 Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, le conseiller Danny Roy propose la levée de la séance, il est 19 h 10.

Denis Gauthier
Maire

Nathalie Arsenault
Directrice générale